

**DECISION MUNICIPALE N° 081 /25/DM/C.EDZ/SG du 29 JUILLET 2025**

PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C-EDZ/SG/CIPM/ 2025 DU 20 JUIN 2025 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS DE BUREAU POUR TROIS(03) CENTRES DE SANTE INTEGREES (CSI NDZANA, CSI EDZENDOUAN ET CSI MVOMDOUMBA) DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,

- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et d'autres entités publiques ;
- Vu** la loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CG.CTD);
- Vu** la loi 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'Exercice 2023
- Vu** le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune rurale d'EDZENDOUAN ;
- Vu** le Décret N° 2020/758 du 18 décembre 2020, portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry**, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba;
- Vu** l'Arrêté N° 000200/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
- Vu** la Circulaire N° 00000792/LC/MINFI du 24 Janvier 2025 relative à l'exécution au suivi et au contrôle de l'exécution des Budgets des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2025 ;
- Vu** LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/C-EDZ/SG/CIPM/ 2025 DU 20 JUIN 2025
- Vu** le Procès-verbal de la CIPM auprès de la Commune d'EDZENDOUAN du 22 Juillet 2025 ;
- Vu** la proposition d'attribution N°06/25/L/C-EDZ/SG/CIPM du 23 Juillet 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de a Commune d'EDZENDOUAN;
- Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : Le soumissionnaire **ETS BLESSING** classé ci-après 1^{er} est attributaire de l'équipement susvisé

RANG	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC en chiffres(F.CFA)	MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)	DELAI d'EXECUTION (MOIS)
1 ^{er}	ETS BLESSING	7 998 932	Sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-deux.	02 (Deux MOIS)

Article 2 : La présente décision sera communiquée et publiée partout ou besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP/YDE;
- ARMP/CE
- DD/MINCAF/MAF
- DD/MINMAP/MAF
- PCIPM/EDZ;
- ATTRIBUTAIRE
- AFFICHAGE Chrono/Arch

EDZENDOUAN, le 29 JUILLET 2025

Le Maire,

Sing Serge Dieudonné